



MÉMORANDUM D'ENTENTE SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX DE PROIE MIGRATEURS D'AFRIQUE ET D'EURASIE (MDE RAPACES)

Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) © Sergey Dereliev, www.dereliev-photography.com

Date d'entrée en vigueur et champ d'application

- En vigueur depuis le 1^{er} novembre 2008
- Couvre 131 États de l'aire de répartition d'Afrique et d'Eurasie
- Couvre 94 espèces de rapaces migrateurs
- Activités guidées par un Plan d'action

Mission

- Améliorer et maintenir un état de conservation favorable pour tous les rapaces migrateurs d'Afrique et d'Eurasie

Objectifs du Plan d'action

- Stopper et inverser le déclin des populations de rapaces mondialement menacés ou quasi menacés
- Protéger toutes les espèces contre les mises à mort et les prélèvements illégaux
- Renforcer la coopération nationale, régionale et internationale en matière d'activités de conservation
- Améliorer les connaissances et la compréhension scientifiques
- Encourager la recherche sur la biologie et l'écologie des rapaces migrateurs
- Sensibiliser davantage le public et promouvoir sa participation active à la conservation
- Identifier et traiter les principales menaces d'origine anthropique

Le MdE Rapaces en bref

Le Mémoire d'entente sur les rapaces (MdE Rapaces) vise à promouvoir des actions coordonnées à l'échelle internationale afin d'enrayer le déclin des oiseaux de proie migrateurs et d'améliorer leur état de conservation dans l'ensemble de la région Afrique-Eurasie. Un Plan d'action, adopté par les Signataires et annexé au MdE, établit des priorités et des échéances claires pour orienter la mise en œuvre de ces mesures de conservation. Il constitue un cadre global nécessitant la coopération des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Un Groupe consultatif technique fournit aux Signataires des avis spécialisés afin de soutenir la mise en œuvre du Plan d'action. Les fonctions de secrétariat du MdE sont assurées par l'Unité de coordination du MdE Rapaces, basée au Bureau de la CMS à Abou Dhabi, avec le soutien de l'Environment Agency – Abu Dhabi, agissant au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis.

Conservation des oiseaux de proie migrateurs (rapaces)

Les rapaces migrateurs constituent un groupe d'oiseaux varié comprenant notamment les vautours, les aigles, les faucons et les hiboux, dont beaucoup sont des migrateurs au long cours qui franchissent régulièrement les frontières géopolitiques. Éléments essentiels de la biodiversité, les rapaces fournissent de nombreux services écosystémiques qui profitent directement aux populations humaines. Par exemple, les faucons consomment des millions d'insectes susceptibles de menacer les cultures agricoles, tandis que les vautours se nourrissent de carcasses, contribuant ainsi à prévenir la propagation de maladies.

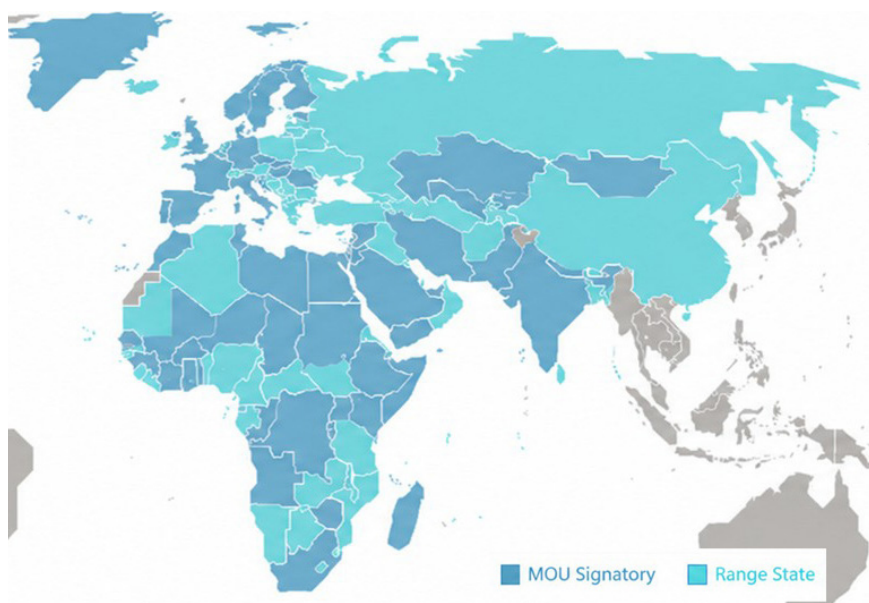
Les rapaces constituent d'importants indicateurs de la santé des écosystèmes et revêtent une valeur culturelle significative. Malgré cela, l'état de conservation de la plupart des rapaces migrateurs d'Afrique et d'Eurasie est en déclin, principalement en raison des activités humaines.

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING ON THE CONSERVATION OF MIGRATORY BIRDS OF PREY IN AFRICA AND EURASIA (RAPTORS MOU)

Les populations subissent les effets de la fragmentation et de la destruction des habitats dues au développement humain, de l'intensification de l'agriculture et d'autres pratiques d'utilisation des terres, de l'électrocution et des collisions avec les infrastructures énergétiques, des tirs, de l'empoisonnement et du piégeage, y compris à des fins commerciales, ainsi que d'une diminution du succès reproducteur résultant des empoisonnements et d'autres formes de contamination, notamment par les pesticides et les métaux lourds.

Ces menaces combinées ont entraîné une diminution des effectifs des populations, une contraction des aires de répartition géographiques des espèces et une perte de services écosystémiques précieux contribuant au bien-être humain. Une action internationale concertée et coordonnée à l'échelle de l'aire de migration est nécessaire pour faire face à ces pressions et rétablir puis maintenir des populations saines des rapaces migrateurs.

L'Unité de coordination s'attache à aider les Signataires à collaborer et à coordonner l'ensemble des mesures de conservation afin d'accroître l'efficacité du MdE Rapaces. Le développement de partenariats internationaux est indispensable pour relever les nombreuses menaces auxquelles sont confrontés les rapaces migrateurs.



Carte des signataires du protocole d'accord sur les rapaces et des États de l'aire de répartition (en octobre 2026)



Photos : Busard pâle (*Circus macrourus*) © Andras Kovacs et Nick P. Williams, www.raptorimages.hu ; Aigle impérial (*Aquila heliaca*) © Andras Kovacs ; Hibou des marais (*Asio flammeus*) © Michele Mendi

Principales réalisations

- Lignes directrices pour l'élaboration de stratégies de conservation des rapaces
- Plan d'action mondial pour le faucon sacré
- Plan d'action multi-espèces pour la conservation des vautours d'Afrique et d'Eurasie
- Plan d'action pour la voie de migration du vautour percnoptère
- Plan d'action pour la voie de migration du vautour moine
- Plan d'action international par espèce pour le faucon concolore
- Plan d'action mondial pour l'aigle des steppes

Le MdE Rapaces et les Objectifs de développement durable des Nations Unies

Le MdE Rapaces contribue à :

- ODD 1 - Pas de pauvreté • ODD 2 - Faim zéro • ODD 8 - Travail décent et croissance économique • ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure • ODD 12 - Consommation et production responsables • ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques • ODD 15 - Vie Terrestre • ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

Contact



Coordinating Unit of the Raptors MOU
CMS Office – Abu Dhabi United Nations
Environment Programme Abu Dhabi, UAE
Courriel : cmsoffice.ae@un.org
Site web : www.cms.int/raptors

Pour consulter d'autres fiches d'information : <http://www.cms.int/en/publications/factsheets>